

Av. Gheorghe Florea
Președinte
Uniunea Națională a Barourilor din România

D. I. Carandru T: 295 2013
*Se va transmite
la comisia
juri email*
Ampr

Domnule Decan,

Ca în fiecare an, Baroul din Paris va organiza în lunile octombrie și noiembrie 2013 „Stagiul Internațional”, program de formare destinat tinerilor avocați străini, francofoni, doritori să învețe despre dreptul francez și despre exercitarea profesiei de avocat în Franța, într-un mediu internațional.

În cadrul desfășurării acestui program, am primit, în anul 2012, 52 de tineri avocați de 35 de naționalități diferite.

Tinerii avocați selecționați beneficiază, în cursul lunii octombrie, de o formare profesională la Școala de Pregătire a Baroului (EFB), centrată în principal pe deontologie, sistemul nostru juridic și procedurile noastre judiciare. Activitățile de formare sunt susținute de practicieni și profesori de înaltă calitate.

Această formare teoretică este completată de o practică desfășurată în cursul lunii noiembrie, în timpul căreia participanții au posibilitatea să lucreze în cadrul unor cabinete de avocat din Paris, alese în funcție de specializările lor.

Stagiul internațional este, mai înainte de toate, o întâlnire între profesioniști ai dreptului dornici să compare aspecte practice ale activității lor, însă oferă de asemenea oportunitatea unică de creare a unei rețele profesionale și amicale durabilă între tinerii confrăți.

Aș fi încântat să primim unul sau mai mulți confrăți din asociația dumneavoastră, pe care să-i selecționați în prealabil dumneavoastră, și care să îndeplinească condițiile cerute pentru buna desfășurare a acestui stagiul, adică să fie francofoni, să aibă până în 40 de ani și să beneficieze de o asigurare de răspundere civilă.

Data limită pentru primirea candidaturilor este fixată la 15 iunie 2013.

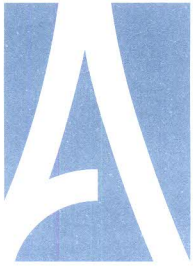
În cadrul acestei pregătiri, formarea este absolut gratuită, dat fiind că este în totalitate preluată de Baroul din Paris. În schimb, cade în sarcina participanților să își asigure în integralitate călătoria și sejurul la Paris.

Cu toate acestea, candidații selecționați ar putea beneficia de o bursă din partea Ambasadei Franceze care să acopere cea mai mare parte a acestor cheltuieli. Noi am transmis deja o adresă la Ambasada Franceză din țara dumneavoastră, pentru a solicita să se pună în aplicare una sau mai multe burse în beneficiul avocaților din asociația dumneavoastră, pe care îi veți selecționa pentru a efectua acest stagiul. Alocarea acestor burse este totuși supusă posibilităților fiecărei ambasade.

În așteptarea de a îi primi pe confrății noștri la Paris, vă rog să primiți, Domnule Președinte, expresia celor mai alese sentimente,

Christiane Féral Schuhl

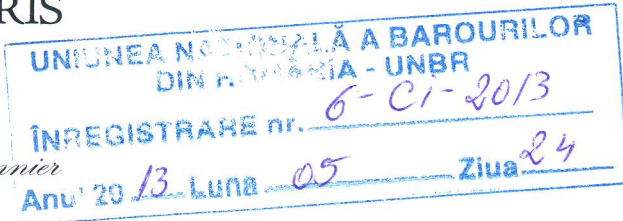
Anexă: broșura de prezentare a programului „Stagiul Internațional”



ORDRE DES
AVOCATS
DE PARIS

Le bâtonnier

Département des Relations
Internationales
Téléphone : 01 44 32 49 30
Télécopie : 01 44 32 49 15
pgeorgiades@avocatparis.org



Av. Gheorghe Florea
Président
Union nationale des barreaux de Roumanie
Bucaresti, Palaatul Justitei
Splaiul Independentei n° 5, secteur 5
055091 Bucaresti
ROUMANIE

Paris, le 29 avril 2013

Monsieur le Bâtonnier,

Comme chaque année, le Barreau de Paris organisera, aux mois d'octobre et de novembre 2013 le "Stage International", formation destinée à de jeunes confrères étrangers, maîtrisant le français et désireux de découvrir notre Droit ainsi que la pratique de la profession d'avocat en France dans un environnement international.

Au titre de ce programme, nous avons accueilli en 2012, 52 jeunes avocats de 35 nationalités différentes venus de tous les continents.

Les jeunes confrères sélectionnés reçoivent, durant le mois d'octobre, un enseignement à l'École de Formation du Barreau (EFB) portant notamment sur notre déontologie, notre système juridictionnel et nos procédures judiciaires, dispensé par des praticiens et des professeurs de grande qualité.

Cette formation théorique est complétée par une expérience pratique au mois de novembre, durant lequel les participants ont l'opportunité de travailler au sein de cabinets d'avocats parisiens choisis en fonction de leurs spécialités.

Le "Stage international", rencontre entre professionnels du droit désireux de comparer leurs pratiques, offre aussi l'opportunité unique de créer un réseau professionnel et amical durable entre jeunes confrères d'horizons différents.

*A-1 Paris
Pr 24/05 2013
Je n'arrive pas à
se connecter le
site*

Doanun Nouvel

*Rog traducere
de la
tracuturca
cau barouci*

*CI
24 mai 2013*



Je serais ravie d'accueillir un ou plusieurs confrères inscrits à votre barreau que vous auriez au préalable sélectionné et qui rempliraient les conditions requises pour le bon déroulement de ce programme à savoir avoir une bonne connaissance du français, être âgé de moins de 40 ans et bénéficier d'une assurance responsabilité civile.

La date limite pour la réception des candidatures est fixée au 15 juin prochain.

Dans le cadre de cette formation, l'enseignement est gratuit, il est entièrement pris en charge par le Barreau de Paris. En revanche, il appartient au participant d'assurer la prise en charge intégrale de son voyage et de son séjour à Paris.

Le candidat sélectionné est cependant susceptible de bénéficier d'une bourse émanant de l'Ambassade de France qui couvre la plus grande partie de ses frais. J'ai adressé un courrier à l'Ambassade de France de votre pays, afin de solliciter la mise en place d'une ou plusieurs bourses au profit des avocats de votre barreau que vous aurez choisi pour participer à ce programme. L'allocation de cette bourse est toutefois soumise aux possibilités de chaque ambassade.

Dans l'attente du plaisir de recevoir mes confrères à Paris, je vous prie de croire, Monsieur le Bâtonnier, en l'assurance de ma parfaite considération.



Christiane Féral-Schuhl

P.J. : Brochure de présentation du programme du « Stage international »

Quand ?

Tous les ans, aux mois d'octobre et de novembre

Pourquoi ?

Le Stage international est avant tout une rencontre entre avocats désireux de comparer leurs pratiques, d'apprendre de leurs différences et d'établir un lien d'amitié et d'affaires.

Il constitue une expérience théorique, pratique et humaine permettant d'appréhender le système juridique et judiciaire français dans une atmosphère internationale et confraternelle.

“ Une expérience professionnelle enrichissante pour des avocats souhaitant élargir leurs horizons. ”

DIMITRA SOULÉLÉ, AVOCATE
AU BARREAU D'ATHÈNES (GRÈCE)
PROMOTION 2011

Pour qui ?

Le Stage international s'adresse aux avocats de toute nationalité, âgés de moins de 40 ans et ayant une bonne connaissance du français.

Le candidat doit adresser **avant le 15 juin** au Département des relations internationales du Barreau de Paris :

- Un curriculum vitae en français ;
- Une lettre de motivation en français ;
- Une attestation d'inscription au barreau de moins de 3 mois ;
- Une photographie ;
- S'il est sélectionné : une attestation d'assurance couvrant sa responsabilité civile personnelle.

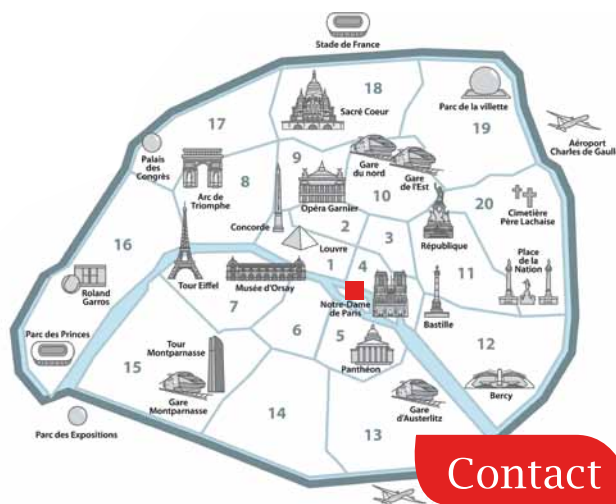
Financement

L'enseignement est gratuit, il est financé par le Barreau de Paris.

Le participant doit assurer personnellement ses frais de voyage et de séjour à Paris.

L'Ambassade de France de son pays d'origine est susceptible de participer au financement de ses frais par l'octroi d'une bourse.

Il doit déposer une demande auprès du Service culturel de l'Ambassade de France et en informer parallèlement le Département des relations internationales du Barreau de Paris.



Contact

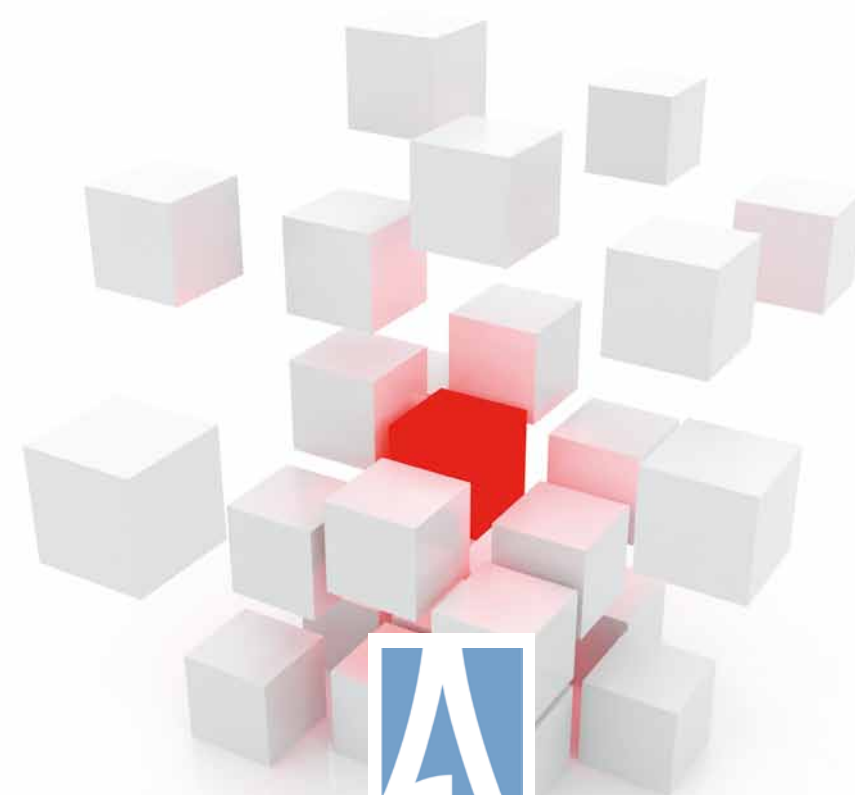
Philippe Georgiades

Avocat à la cour
Directeur du département
des relations internationales

pgeorgiades@avocatparis.org

Le Stage International

DU BARREAU DE PARIS



Éditorial



Chaque année, le Barreau de Paris accueille durant deux mois, dans le cadre du programme du Stage international, de jeunes avocats étrangers désireux de s'initier au droit français et de se familiariser avec la réalité quotidienne d'un cabinet d'avocats au cœur de Paris.

Ce programme s'enrichit au fil des années d'une plus grande diversité de participants, qui viennent de tous les continents.

Ainsi, à l'heure où s'ouvrir à des cultures juridiques étrangères s'avère indispensable, le Stage international constitue une bonne occasion de mutualiser nos savoir-faire et de partager nos expériences.

Il offre aussi l'opportunité unique de créer un réseau professionnel et amical durable entre jeunes confrères d'horizons différents.

Le Stage international reflète également la volonté du Barreau de Paris de favoriser les échanges internationaux et de renforcer la coopération avec les barreaux européens et internationaux.

Espace de rencontres, lieu d'échanges, expérience internationale unique dont témoigne l'enthousiasme des anciens participants,

Nous lui souhaitons longue vie !

Christiane Féral-Schuhl
BÂTONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS DE PARIS

Comment ?

- Durant un mois, les participants bénéficient d'un enseignement à l'Ecole de Formation du Barreau (EFB) dont l'objectif est de leur permettre d'appréhender de façon pratique le système juridique français et ses procédures en matière civile, pénale et commerciale.
- Les participants découvrent la réalité quotidienne du Palais de justice en se rendant régulièrement à des audiences et visitent les grandes institutions françaises.
- Ils ont ensuite l'occasion de plonger au cœur de la vie juridique parisienne en travaillant durant un mois aux côtés d'avocats parisiens. Les cabinets d'accueil sont choisis par le Département des relations internationales du Barreau de Paris en fonction, idéalement, des spécialités des participants.
- Lors d'un déplacement d'une journée à Bruxelles, les participants pourront découvrir les institutions européennes.



“ Le Stage international a été une très bonne opportunité à la fois de mieux connaître le système juridique français et de rencontrer des confrères de systèmes juridiques différents venus du monde entier. ”

SANDRINE LEPAGE, AVOCATE AU BARREAU DE VICTORIA (AUSTRALIE)
PROMOTION 2011

“ C'est une occasion extraordinaire d'approfondissement de mes connaissances en droit comparé, le Stage international sera pour moi une expérience inoubliable et, sans l'ombre d'un doute, très utile pour mon futur professionnel. ”

MAÍRA CANCIO ASSUMPÇÃO, AVOCATE AU BARREAU DE SÃO PAULO (BRÉSIL) PROMOTION 2011

En 2011, le Stage international du Barreau de Paris a réuni **69 jeunes avocats de 34 nationalités différentes**, venus de tous les continents.

Le saviez-vous ?

- Le Barreau de Paris réunit plus de 23400 avocats de 76 nationalités différentes ;
- Leur âge moyen est de 42 ans ;
- Le Barreau de Paris est composé de 52% de femmes ;
- Le Barreau de Paris enregistre plus de 2300 nouvelles inscriptions chaque année ;
- 2457 membres du Barreau de Paris sont aussi inscrits à un barreau étranger, dont 1324 dans un pays de l'Union européenne ;
- 1395 avocats étrangers exercent leur activité à Paris dont 734 sont ressortissants de l'Union européenne.

Pour favoriser les échanges internationaux, le Barreau de Paris accorde des aides financières aux avocats souhaitant suivre une formation universitaire ou effectuer un stage à l'étranger.